

lettres, de Moussorgski, de Sérov ou de Scriabine pour la musique.

Quant aux Latins du Sud, l'influence de la musique sur la littérature, pour être plus uniformément sensuelle, n'est pas moins accusée. Depuis le seizième siècle, l'Italie fourmille de compositeurs qui peuvent prendre pour devise le mot d'Orazio Vecchi : « *Tanto è poesia la musica quanto l'istessa poesia.* » Vincenzo Galilei, le père du savant, fixe la théorie quasi officielle du poète-compositeur, et ce ne sont dès lors que rapports musicaux dans toute la littérature en passant par l'*Histoire macaronique* de Merlin Coccaïe, le goût de Dante pour la mélodie amoureuse et les troubadours du gai scâvoir, Alfieri, Métastase, jusqu'à d'Annunzio dont le génie aime de se dissoudre dans l'extase musicale. Et pour les Espagnols la lignée n'est pas moins longue qui va de Jean de la Croix et ses effusions lyriques à Blasco Ibañez et sa constante interprétation psychologique des danses et des chants populaires ibériques, sans oublier les *zarzuelas* et l'union étroite, chez un Zuniga, de la musique et de la poésie.

Esprits à face double qui travaillent peu à peu, et de primesaut, pour l'unité spirituelle artistique et dont les efforts encore épars enrichissent toujours un peu plus la conscience universelle.

André CŒUROY.

L'article ci-dessus prendra place dans un ouvrage portant le même titre et qui va paraître, préfacé par Maurice Barrès, chez Bloud et Gay.

## Pour la défense de la Musique et des Musiciens

L'accueil fait par nos lecteurs au plan de campagne du Guide n'a pas déçu notre attente. Les nombreuses lettres, qui nous sont parvenues, prouvent que la situation, où se débattent la Musique et les Musiciens, préoccupe la plupart de ceux qui, de près ou de loin, ont pu juger de sa gravité. Le Guide, heureux que ses convictions propres se soient rencontrées avec celles de ses lecteurs voit dans la correspondance qui afflue vers lui des quatre coins de France, le meilleur des encouragements. En apportant au monde musical une idée neuve, nous n'avons fait que donner une expression à ce qui était dans toutes les pensées et nous nous en réjouissons.

Les conseils précieux que nous avons reçus nous fortifient dans nos projets, qu'un Directeur de Conservatoire, et non des moindres, a défini heureusement d'un mot : « former un bloc musical » en groupant toutes les initiatives, qui trop souvent jusqu'ici se sont dépensées sans fruit, ne s'étant pas concertées. Vers un même but, et par des moyens, auxquels toutes les spécialités auront apporté leurs compétences, le Guide concentre son effort sur les bases posées dans son numéro du 12 Octobre et espère pouvoir donner bientôt des témoignages qui emportent les dernières hésitations.



(Voir Guide n°s 1 et 2.)

Le phénomène auditif, disent les manuels d'acoustique, prend naissance au moment où les vibrations sonores atteignent le liquide contenu dans le labyrinthe de l'oreille, ou plus exactement les ramifications du nerf auditif qui en tapissent la cavité. Il suppose donc : d'une part, un corps vibrant et un milieu, l'air le plus souvent, susceptible de transmettre son mouvement, sous forme d'ondulations concentriques, que chacun connaît bien, c'est là le domaine de la physique ; d'autre part, un organisme récepteur qui par l'oreille interne, enregistre ces vibrations d'une amplitude donnée, les classe parmi les faits sonores et devient le siège des réactions infinitésimales. Cela constitue proprement le domaine de la physiologie et de la psychologie, deux sciences fort voisines que d'aucuns affectent de confondre et dont il faut à tout le moins, si l'on ne veut être compté parmi les rétrogrades, déplacer souvent les bornes-frontières.

Voilà pourtant l'humble monnaie des extases musicales. Voilà les fondations matérielles qui supportent les vertigineux et impalpables châteaux du rêve. Et le spiritualiste alors, de lever obstinément les yeux vers le ciel aérien, et de nier les soubassements grossiers dont il se refuse à voir la rassurante solidité ; quitte à prêter à son édifice esthétique, l'assise des nuées métaphysiques. Ne nous tourmentons pas du même scrupule et reconnaissions de bonne foi, — ce sera notre premier point, — que la sensibilité musicale, pour ce qu'elle a sa condition suffisante dans la partie la plus rudimentaire de notre nature, n'est pas l'apanage exclusif de l'homme.

A tout être, réunissant les qualités requises par les traités de physiologie acoustique, il faut bien théoriquement accorder au moins un embryon de conscience musicale. Si le tympan de l'âne — que nous prenons à partie sans aucune intention désagréable — est différemment frappé par un bruit inorganique et par une note déterminée, de quel droit lui dénier le discernement de cette différence ? N'en déplaise aux idéalistes, la question a préoccupé de forts bons esprits et mérite d'être mentionnée, sinon résolue, avant d'en venir à l'homme.

Des auteurs facétieux, direz-vous, ont retracé, en trop merveilleuses relations, des cas de sensibilité, voire de goût musical, chez la bête, relations qui confondent l'esprit et mènent à une incrédulité de principe. Du temps que les

bêtes parlaient et vivaient en bonne intelligence avec l'homme, comme il est dit dans l'Ecriture, à propos du Paradis Terrestre, il est possible qu'on pût voir de pareils miracles. De même la faune dont, après Noé, Benjamin Rabier a peuplé le monde pour notre joie, prêterait à nombre d'observations à cet égard. Mais, ces documents n'offrent pas une valeur scientifique. L'on est tenté parfois de taxer de fantaisie tout récit où nos frères inférieurs jouent irréverencieusement à nos yeux le rôle d'auditeurs, et pourtant, reportez-vous à vos souvenirs. Vous avez vu certainement votre chat, surpris par les sons du piano, hérisser son pelage, rouler des yeux phosphorescents aux pupilles agrandies et aiguiser ses ongles au tapis en miaulant avec frénésie. L'on ne sait d'ailleurs, s'il y a là phobie ou passion de la musique ; les avis se partagent ; lisez plutôt les commentaires nombreux qu'a inspirés la sensibilité des chats, aux trois dernières générations poétiques : Romantisme, Parnasse, Symbolisme.

Un fait reste du moins, c'est que le chat est loin d'être indifférent à la musique. Le chien lui aussi en ressent avec nervosité les effluves et traduit son plaisir ou son antipathie d'une manière parfois gênante. Cependant, chose curieuse, ce n'est pas chez l'animal domestiqué par l'homme, et dont l'éducation musicale, si l'on peut s'exprimer ainsi, devrait logiquement être la plus affinée, qu'il faut chercher les meilleurs « sujets », mais là où la sauvagerie primitive de l'instinct s'est conservée intacte, et où les moyens d'expression vocale sont le plus éloignés de la musicalité. Explique qui voudra ce fait surprenant, qui souffre d'ailleurs des exceptions.

Pour prendre quelques exemples, tout

le monde a entendu parler de l'aptitude des ours à l'orchestrique, et du pouvoir de la musique — de la flûte en particulier — sur le serpent. Voici même un cas beaucoup plus fort, rapporté par M. Colomb, cité par M. Dauriac dans son livre sur l'*Esprit Musical*. Deux éléphants, pensionnés au Jardin d'acclimatation, en Prairial an IX, Hanz et Marguerite, manifestèrent un jour par des gambades, le plaisir qu'en bons républicains ils prenaient à entendre le « *Çà ira* » joué en *ré* par une fanfare. Ils protestèrent, par une immobilité réprobatrice, contre une transposition en *fa* du même air, qu'ils estimaient vraisemblablement dénaturé, et ne retrouvèrent leur sérénité que lorsque l'orchestre revint au ton primitif.

D'où l'on peut conclure que l'éléphant perçoit la couleur affective des tonalités (1).

Notez que cette anecdote n'est pas d'un chroniqueur imaginatif. C'est le récit d'une expérience contrôlée. Expérience qui date un peu, il est vrai. Et puis ces pachydermes « acclimatés » avaient perdu déjà leur sauvagerie en respirant l'air de France... Eh bien, nous vous abandonnons ce dernier fait, mais vous nous accorderez que si l'animal ne porte pas de jugements esthétiques, il jouit pourtant et souffre de la Musique, et que dans l'échelle des êtres, on passe sans solution de continuité de la bête à l'homme... qui d'ailleurs nous retiendra plus longtemps.

G. BENDER et M. ROUSSEAU.

(1) Il serait intéressant de se reporter au tableau, dressé par Lavignac dans la *Musique et les Musiciens*, où il attribue à chaque ton une valeur distincte : héroïque, passionnée, naïve, etc.

que contiennent leurs œuvres. Le *Conservatoire de Tourcoing* demande des professeurs de solfège (concours le 29 novembre). La *Revue Pleyel* vient de naître ; elle publiera les curieux documents artistiques qu'elle possède la Maison Pleyel et consacrera des articles aux questions techniques, aux inventions, etc. ; elle créera une tribune libre où seront traitées les questions intéressant le monde artistique. Le 27 octobre à 6 h. Mles R. Guillemot, MM. Compte et Roux Chaillou (T.S.F. Tour Eiffel).

**Les Mardis de la Musique de Chambre** (fondation du Quatuor Bastide) auront lieu à « La Lune Rousse », à partir du 6 novembre à 4 h. (24 concerts dont des festivals consacrés à de notoires compositeurs français).

**C. Blanc de Fontbelle** a écrit un quatuor à cordes, des Mélodies sur des vers de Tristan Derème et V. Bernard, des Etudes et un Prélude pour piano. Elle a ébauché une Ballade pour piano et orchestre.

**NOUVELLES EXPRESS** : Choix heureux : M. Jean Chantavoine succéda à M. Bourgeat, secrétaire général du Conservatoire ; M. Maurice Bex remplira les fonctions de secrétaire général de l'Opéra-Comique, poste qu'abandonne M. Henri Malherbe ; M. Henri Morin vient d'être nommé 1<sup>er</sup> chef d'orchestre de l'Opéra de Lyon. Vers le nouveau monde : Emma Calvé, de Pachmann, Marcel Dupré sont en Amérique. L'Orchestre Philharmonique sous la direction de R. Strauss « tourne » dans l'Amérique latine. Franz Lehár viendrait à Paris. Dalcroze fera une conférence sur le « Problème des voyelles au point de vue musical » le 22 novembre 41 rue Gay-Lussac. « La Musique à l'école » a élaboré un intéressant programme d'action pour la défense du chant. « La Nouvelle Revue Musicale » qui vient de fêter le 20<sup>e</sup> anniversaire de sa naissance aura maintenant son siège à Paris. En Russie, le gouvernement soviétique a le monopole de l'édition musicale et les compositeurs sont rétribués au « nombre de croches »